

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction de la Vie Locale
Service de la Politique de la Ville et de l'Habitat
04.13.31.37.58

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 13 DECEMBRE 2019
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : MME SYLVIE CARREGA**

**OBJET : SACOGIVA : aide départementale pour l'acquisition en VEFA de 29 logements
locatifs sociaux à Aix-en-Provence.**

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la déléguée au logement, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Dans le cadre de l'intervention départementale en faveur de la construction et de la réhabilitation de logements locatifs sociaux (hors 13 Habitat), la SACOGIVA (Société Anonyme de Construction et de Gestion Immobilière de la Ville d'Aix-en-Provence) domiciliée 6 bis rue de la Molle CS 70835 13626 Aix-en-Provence cedex 1, sollicite une subvention de 150 000 € pour l'acquisition en VEFA de 29 logements locatifs sociaux avenue Louis Coirard à Aix-en-Provence, pour un budget prévisionnel de 2 970 788 €

Vous trouverez les caractéristiques techniques et financières de cette opération en annexes I et II.

Compte tenu de ce qui précède, il vous est proposé de donner votre accord à l'octroi à la SACOGIVA d'une subvention de 94.853 € à parité avec celle de la métropole, afin d'accompagner l'acquisition en VEFA de 29 logements locatifs sociaux avenue Louis Coirard à Aix-en-Provence, pour un coût prévisionnel TTC de 2.970.788 €

L'octroi de cette subvention sera associée à la réservation pour le Département de trois logements.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

**Signé
La Présidente du Conseil départemental**

Martine VASSAL